

TROILUS ANNONCE LA VENTE DE CERTAINES PROPRIÉTÉS NON ESSENTIELLES À COMET LITHIUM ET FAIT LE POINT SUR LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE 15 JUILLET 2024, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société »; TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) annonce qu'elle a conclu une entente avec Comet Lithium Corporation (« Comet Lithium ») pour le dessaisissement de ses propriétés non essentielles, les projets Mercator, Monarch et Elmer East situés dans la région de la Baie-James (la « transaction ») (voir l'emplacement des propriétés à la figure 1). La Société souhaite également annoncer la démission du D' Eric Lamontagne et la nomination de M. François Biron, ancien directeur général de la mine Troilus, au conseil d'administration (le « conseil »).

La vente des concessions non essentielles à Comet Lithium s'inscrit dans l'objectif de la Société de se concentrer uniquement sur le développement de son projet phare d'or-cuivre Troilus, situé dans le centre nord du Québec, tout en conservant une exposition aux possibilités d'exploration de ces propriétés.

Détails de la transaction :

En vertu d'un accord daté du 12 juillet 2024, Comet Lithium a accepté d'acquérir les projets Mercator, Monarch et East Elmer auprès de Troilus en échange de 1 500 000 actions de contrepartie pour Troilus à un prix d'émission de 0,315 \$ CA par action (le « prix d'émission »). Grâce à cette transaction, Troilus détiendra environ 6 % de Comet Lithium. En outre, Troilus s'est vu accorder une redevance sur le revenu net de fonderie (« RNF ») de 2 % sur chacun des projets Mercator, Monarch et Elmer East. Comet Lithium aura le droit de racheter 1 % pour 3 millions de dollars sur chacun des projets respectivement.

De plus, Troilus s'est vu accorder un droit de participation de 24 mois, permettant à la Société de participer à tout financement par actions afin de maintenir son pourcentage de participation dans Comet Lithium, sous réserve de certaines conditions, notamment que Troilus Gold détienne 750 000 actions ordinaires de Comet Lithium au moment du financement par actions.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus Gold Corp., a déclaré : « La vente de ces propriétés non essentielles à Comet Lithium est une étape stratégique dans notre engagement à concentrer nos ressources et nos efforts sur le projet d'or-cuivre Troilus, à mesure que nous avançons vers la production. Nous avons confiance dans les capacités de Comet Lithium à développer ces actifs et nous sommes impatients de voir leurs progrès. »

Vue d'ensemble des propriétés transférées

Les trois propriétés transférées totalisent 100 concessions minières couvrant 52,22 km². Les détails de chaque groupe de propriétés sont les suivants :

Projet Mercator :

- Terrain minier d'une superficie de 14,91 km² (29 concessions minières).
- Situé à environ 40 km au sud-est de la propriété Liberty de Comet Lithium et du projet Adina de Winsome Resources.

Le projet Mercator est principalement recouvert de sédiments avec des dykes de pegmatite identifiés et cartographiés, dans un environnement géologique favorable aux pegmatites de LCT.

Projet Monarch :

- Terrain minier d'une superficie de 20,61 km² (39 concessions minières).
- Situé à environ 60 km au nord-est de la mine Whabouchi exploitée par Arcadium Lithium.
- Proximité et orientation du projet Auclair de Cygnus Metals Limited, y compris les découvertes Auriga, Lyra et Pegasus. La découverte de Pegasus contient de grandes pegmatites mesurant jusqu'à 75 m sur 50 m et 65 m sur 30 m de large (voir les communiqués de presse de Cygnus Metals datés du 28 novembre 2023, du 10 janvier 2024 et du 17 mai 2024).
- Troilus a déjà réalisé des travaux de géochimie et de prospection à Monarch dans le cadre de ses programmes de travaux d'été sur le terrain en 2022 et 2023, ainsi qu'un levé géophysique au début de 2024, qui a révélé de fortes anomalies de sol dans la même direction que les découvertes de pegmatite d'Auclair.
- L'ancien propriétaire des titres, Virginia Mines, a effectué des levés géophysiques magnétiques et des campagnes de forage de 1996 à 2010 axées sur l'or, qui ont conduit à la découverte de l'indice Golden Butterfly au centre de la propriété.

Projet Elmer East :

- Terrain minier d'une superficie de 16,7 km² (32 concessions minières).
- Situé à environ 20 km au sud du projet James Bay Lithium d'Allkem Limited (4,3 Mt à 1,30 % de Li₂O indiquées, et 55,9 Mt à 1,29 % de Li₂O présumées) et au nord du projet Wapatik d'Exploration Azimut inc. qui a huit zones cibles de plusieurs kilomètres avec de multiples cibles affleurantes correspondant probablement à des pegmatites.
- Potentiel de minéralisation en nickel-cuivre et en or démontré dans les programmes d'exploration précédents (voir les communiqués de presse d'Exploration Azimut du 7 décembre 2021, du 29 juin, du 3 octobre et du 27 octobre 2022, du 24 avril et du 19 septembre 2023).

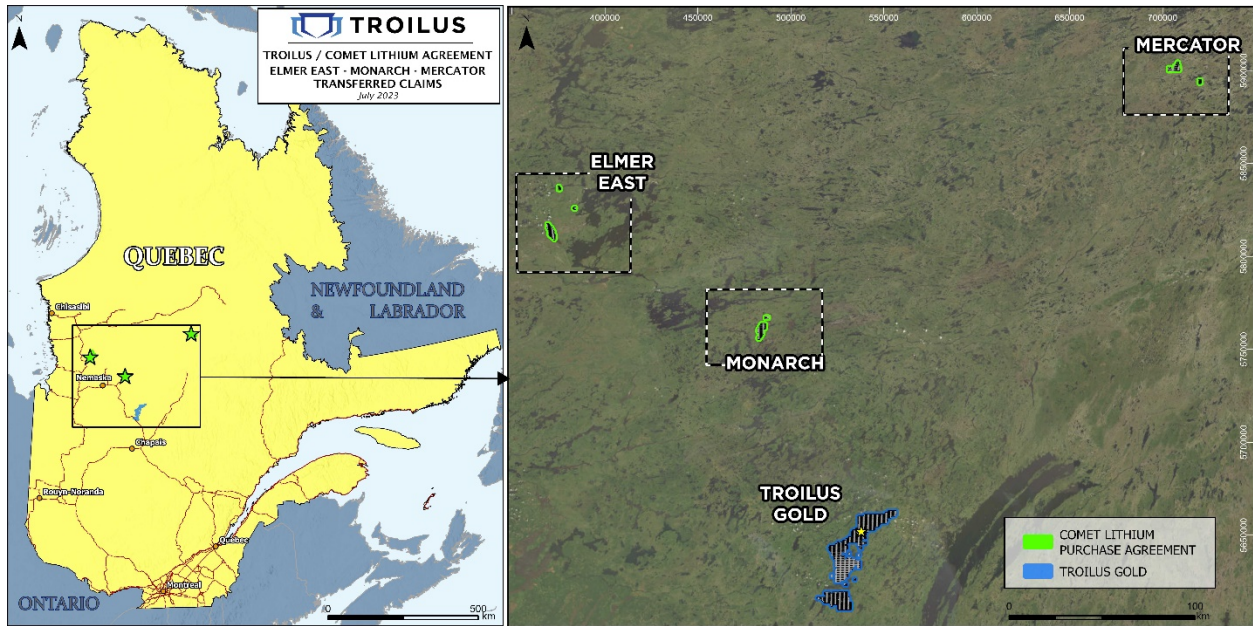


Figure 1. Localisation des concessions transférées à Comet Lithium Corp.

Mise à jour concernant le conseil d'administration

La Société annonce que le D^r Eric Lamontagne a démissionné du conseil d'administration pour des raisons personnelles, avec effet immédiat. M. François Biron, ingénieur minier chevronné possédant plus de 40 ans d'expérience et ayant occupé le poste de directeur général de la mine Troilus, a été nommé au conseil d'administration en remplacement du D^r Lamontagne.

Le D^r Eric Lamontagne a déclaré : « Je suis honoré d'avoir travaillé avec Troilus jusqu'à l'achèvement récent de son étude de faisabilité; Troilus est un excellent projet dont toute l'équipe peut être fière ».

M^{me} Diane Lai, présidente du conseil d'administration de Troilus, a déclaré : « Le conseil d'administration exprime sa gratitude à Eric pour sa contribution à la Société et lui souhaite beaucoup de succès dans ses projets. Nous sommes heureux d'accueillir M. François Biron au sein de notre conseil d'administration. Sa vaste expérience opérationnelle et ses pratiques minières innovantes soutiendront nos objectifs de développement. M. Biron est très impliqué dans l'industrie minière québécoise, puisqu'il a été président du conseil d'administration de *l'Institut national des mines du Québec* pendant plus de dix ans. Il a notamment occupé le poste de directeur général de la mine Troilus lorsqu'elle était en activité. Cette connaissance de première main et son engagement dans l'ancienne mine seront inestimables à mesure que nous avançons vers la réouverture de la mine. Il nous permettra de veiller à ce que nous tirions parti des succès passés pour stimuler notre croissance future de manière efficace et responsable ».

M. Biron est un ingénieur minier professionnel principal avec plus de 40 ans d'expérience dans l'industrie minière. Il est spécialisé dans les opérations minières et a occupé plusieurs postes de direction sur site au sein de grandes sociétés minières internationales, ainsi que des postes de direction générale. M. Biron a notamment été directeur général de la mine Troilus pour Inmet Mining Corporation de 2005 à 2010 et président du conseil d'administration de l'Institut national des mines du Québec de 2010 à 2021. Il a joué un rôle déterminant dans la gestion d'importantes mines à ciel ouvert, en appliquant systématiquement les normes les plus strictes pour atteindre les objectifs de l'entreprise. En outre, M. Biron plaide en faveur de l'acceptabilité sociale des projets miniers, en intégrant les dernières technologies d'automatisation pour améliorer les processus miniers et en soulignant l'importance des consultations publiques avec les communautés locales.

À propos de Comet Lithium Corp.

Comet Lithium est une société d'exploration dynamique axée sur le lithium, active dans le prolifique district de la Baie-James au Québec. L'actif phare de Comet Lithium est sa propriété Liberty, détenue à 100 % et contiguë au gisement de lithium Adina de Winsome Resources, un gisement de lithium à haute teneur en pleine expansion. Comet Lithium fait progresser sa propriété Liberty en vue d'un tout premier forage.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Le projet d'or et de cuivre de Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 t/j, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, mais sans s'y limiter, l'impact de la démission et de la nomination sur la Société, l'impact du dessaisissement des concessions sur la Société et la probabilité que la transaction soit conclue dans les délais prévus ou plus tard, les énoncés concernant les résultats de l'étude de faisabilité, y compris, mais sans s'y limiter, divers paramètres économiques, financiers et opérationnels du projet, tels que le calendrier et le volume de la production future du projet, les attentes concernant le TRI, la VAN, le retour et les coûts du projet, les méthodes d'exploitation minière et de traitement prévues pour le projet; les infrastructures proposées, la durée de vie prévue de la mine du projet, les récupérations et les teneurs prévues, le calendrier des études futures, y compris les évaluations environnementales (y compris le calendrier d'une étude d'impact environnemental) et les plans de mise en valeur, la possibilité d'étendre l'échelle du projet, le projet devenant une pierre angulaire de l'industrie minière en Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources et des réserves minérales; la réalisation des estimations des ressources et des réserves minérales; le calendrier et le montant des explorations futures estimées; les coûts des activités futures; les dépenses d'investissement et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité anticipée des investisseurs à continuer de bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des communautés locales, le calendrier et le montant des explorations futures estimées; et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de

garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraîneront un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.